CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E169013** **VALABLE JUSQU'AU** **23/07/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2016

Raison sociale : CHS HEAVEN ENERGY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/04/2025

Capital : 50 000

15 RUE DU ROUSSILLON
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 821 985 454 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2144297

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 69 88 83 87 **Fax :**

Portable : 06 83 71 88 09

Responsabilité légale :
THEOBALD CEDRIC PRÉSIDENT

Site Internet : https://chsheavenenergy.fr/

E-mail : secretariat@chs91.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 111 149 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E169013** **VALABLE JUSQU'AU** **23/07/2027**

ÉDITÉ LE **31/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2016
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/04/2025
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **821 985 454 00023**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 2144297

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **CHS HEAVEN ENERGY**

15 RUE DU ROUSSILLON
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Téléphone : 01 69 88 83 87 **Fax :**
Portable : 06 83 71 88 09

Site Internet : https://chsheavenenergy.fr/
E-mail : secretariat@chs91.fr

Responsabilité légale :
THEOBALD CEDRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Plâtrier / Plaquiste)	24/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.